

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le rapport d'activités concerne les actions 2020.

SECTEURS TRANSVERSAUX

Secrétariat général

Le secrétariat général veille au fonctionnement administratif de la structure fédérale et au respect des décisions du comité directeur.

Il effectue ses missions avec l'appui du bureau administratif :

- Anaïs DUPAS, responsable du bureau de Paris depuis septembre. Elle assure le suivi du personnel mis à disposition de la FNASCE, répartis entre le bureau administratif fédéral et les ASCE.
- Christine CALIFE assure le secrétariat et traite les affaires courantes de la FNASCE.
- Maryse GARANDEAU, permanente au bureau de Nice, chargée du suivi des commissions permanentes formation et développement durable. C'est elle qui notamment met à jour l'annuaire et le calendrier fédéral, ainsi que les listes de diffusion générale.

Le secrétaire général participe à l'organisation des rencontres que sont le congrès, les assemblées générales (ordinaire ou extraordinaire) et les journées DASCE pour la partie administrative en complément des travaux du groupe de travail « congrès et manifestations nationales » (responsable : Marie-Christine RIVOIRE). Avec l'appui de Jean-Claude DESSERT, responsable commission permanente « politique régionale », il participe à l'organisation des séminaires entre le comité directeur fédéral et les présidents des URASCE.

Binôme depuis « l'arrivée » de Marie-Christine RIVOIRE comme secrétaire générale adjointe, le secrétariat général a un rôle de conseil auprès des responsables d'associations sur le contenu de leurs statuts, de leurs conventions et de leur fonctionnement.

Il participe à l'analyse des documents d'assemblées générales des ASCE à la fois sur la complétude et la conformité en matière statutaire des éléments reçus.

Avec l'appui de Anaïs DUPAS, il rédige les ordres du jour des réunions du comité directeur fédéral et du bureau fédéral, participe à la rédaction des compte-rendus et des relevés des décisions du comité directeur fédéral, le bureau de Paris en assurant la diffusion.

Le secrétaire général est membre de droit de la commission statutaire « Fonctionnement-Prospectives-Conseils ».

Laurent FRANC
Secrétaire général

Marie-Christine RIVOIRE
Secrétaire générale adjointe

INSTANCES STATUTAIRES

Commission statutaire « Médiation-Discipline »

La Commission « Médiation-Discipline » n'a pas été amenée à se réunir en 2020.

Commission statutaire « Audit financier »

La Commission « Audit financier » n'a pas été amenée à se réunir en 2020.

Commission statutaire « Fonctionnement-Prospectives-Conseils » (FPC)

Composition de la commission statutaire « Fonctionnement-Prospectives-Conseils » :

Responsable :	Roland BIGORRE (1 ^{er} vice-président de la FNASCE)
Membres :	Laurent FRANC (secrétaire général de la FNASCE) Bruna CHANEL OLIVE (trésorière générale de la FNASCE) Jean-Claude DESSERT (resp. de la commission permanente politique régionale) Serge GOENAGA (conseiller technique en matière juridique), en son absence Odile BLANCHET (conseillère technique en matière juridique) Michel PISTOUILLER (président de l'URASCE Midi-Pyrénées) Manuella MOUSSET (vérificatrice aux comptes de la FNASCE) Christelle SAUVESTRE (présidente de l'ASCE 32) Marielle TOUSTOU (présidente de l'ASCE 11) Marie-France BESREST (trésorière de l'ASCE 78)
Expert	Yves ROBICHON (Retraité ASCE 78)
Chargée de dossier FNASCE :	Anaïs DUPAS

La commission FPC est une commission statutaire de notre Fédération.

On y siège par es-qualité, les membres représentent les ASCE, les URASCE et le comité directeur fédéral.

Elle se réunit pour traiter des questions statutaires, réglementaires ou pour répondre aux questionnements du comité directeur fédéral, des URASCE ou des ASCE.



La commission Fonctionnement Prospective Conseil a cette année poursuivi le travail commencé en 2018 concernant les statuts et notre règlement intérieur de la FNASCE. L'association étant désormais Reconnue d'Utilité Publique, un premier travail a consisté à mettre les statuts en adéquation avec les préconisations du Conseil d'État. Ces travaux devaient être présentés aux ASCE lors du congrès de Beaune. Faute de quorum cela n'a pu être fait.

La crise sanitaire de 2020 nous a montré qu'une solution alternative au présentiel devait être intégrée aux statuts pour faire face à des circonstances exceptionnelles. La commission FPC a travaillé sur la possibilité du recours à une assemblée générale ordinaire en visioconférence et à la possibilité du vote numérique sécurisé.

Ces travaux ont fait l'objet de plusieurs réunions en visioconférence et ont abouti à une proposition qui a été validée lors de la réunion du comité directeur fédéral des 3 et 4 février 2021. Dès validation par ce dernier, les statuts feront l'objet d'une diffusion à l'ensemble des ASCE dans les délais réglementaires afin d'être présenté et

soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire du 8 avril 2021 à Saint-Foy-Lès-Lyon. Si les statuts sont approuvés, ils pourront alors être mis en application.

Suite aux préoccupations des ASCE, relayées par les URASCE au comité directeur fédéral, sur la mise en place des secrétariats généraux communs dans les départements, la commission FPC a mis en place un groupe de travail dédié à ce sujet en fin d'année 2020. Une première réunion s'est tenue en décembre. Les travaux de ce groupe de travail se poursuivront en 2021. Ce groupe de travail dont la référente est Maud Varin comprend des membres de FPC et des représentants d'ASCE.

Je tiens à remercier le travail et l'investissement de chacun des membres de la commission ainsi les membres du groupe de travail qui par leur constitution et leur diversité sont aussi force de proposition et ce pour le bien des ASCE.

ROLAND BIGORRE

1^{er} Vice-président et responsable de la commission statutaire

COMMISSIONS PERMANENTES

Commission permanente « Politique Régionale »

Elle a pour ambition de faciliter la vie des URASCE et des ASCE.

Elle est chargée d'aider à construire la vie des régions. Elle est force de proposition envers la FNASCE et les ASCE. Elle peut être saisie par une ASCE ou une URASCE en cas de difficulté ou problème au sein de celle-ci.

Responsable : Jean-Claude DESSERT (membre du comité directeur fédéral)

Membres : Sandrine BALAICOURT (membre du comité directeur fédéral)
Serge NIMESGERN (membre du comité directeur fédéral)
Marielle TOUSTOU (Présidente URASCE Languedoc Roussillon)
Maud VARIN (membre du comité directeur fédéral)

Le responsable de la commission permanente « Politique Régionale » est membre es-qualité de la commission statutaire « Fonctionnement-Prospective-Conseils ». En 2020, la commission s'est réunie deux fois en visio conférence compte-tenu de la crise sanitaire, les 29 juin et 16 novembre. Deux infos région ont été diffusées aux URASCE en juillet et décembre.

Le séminaire de février s'est déroulé du 12 au 14 février 2020 à Paris. Merci à l'URASCE Île-de-France pour son organisation. Ce séminaire a permis aux PU/VPU d'échanger sur les problématiques rencontrées au sein des ASCE de leurs régions. Les participants sont repartis en regrettant néanmoins les moments d'échanges communs, PU/VPU et CDF, trop réduits. Le déroulé et l'articulation entre les temps d'échanges communs et séparés seront revus pour le prochain séminaire.

La commission a validé les dossiers des URASCE Aquitaine et Pays de la Loire pour l'organisation des séminaires des présidents/vices présidents d'URASCE et du comité directeur fédéral de septembre 2020 et février 2021. Concernant celui de septembre 2020, il a été annulé par le CDF et remplacé par une réunion des PU/VPU à Hendaye avec la présence de JC.DESSERT, responsable de la CPPR.

Aucun dossier d'aide pour une manifestation nationale n'a été étudié cette année ceci dû principalement à la covid-19.

A la demande de la CPPR, 3 membres du CDF ont été invités à 3 AG d'URASCE (Centre – Limousin Poitou Charentes et Est). Seules deux grilles de critères ont été transmises à la CPPR. Nous vous rappelons que ces grilles vont servir à la CPPR pour faire un bilan de vos AG et dégager des bonnes pratiques et ainsi peut être permettre à certaines URASCE de mieux fonctionner. Il serait bien que les URASCE continuent à inviter un membre du CDF, hors de votre URASCE, à vos AG pour que la CPPR puisse travailler à cette demande des ASCEE qui a émergé lors du congrès de 2019. Merci d'avance.

Cette commission a vraiment à cœur d'aider les URASCE, tous ses membres sont motivés pour continuer à travailler dans ce sens en 2021. Compte-tenu du nouveau comité directeur fédéral, les URASCE vont certainement prendre plus d'importance et seront plus sollicitées par celui-ci. De ce fait la commission CPPR serait heureuse d'accueillir de nouveaux membres des URASCE ou ASCE en 2021 puisque la parité entre les membres du CDF et ceux d'URASCE ou ASCE n'est plus respectée.

Il devient urgent de palier à cela pour poursuivre les actions déjà engagées et en lancer de nouvelles.

Jean-Claude DESSERT
Responsable de la commission

GROUPES DE TRAVAIL ET CHARGÉS DE DOSSIERS

Formation

Le groupe de travail « Formations » est composé de :

Responsable : Guy LONGUEMARE (membre du comité directeur fédéral)

Membres : Roland BIGORRE (1^{er} Vice-président de la FNASCE)
Bruna CHANEL OLIVE (membre du comité directeur fédéral)
Michèle JOSSIER (présidente de la FNASCE)
Éric RAYNAUD (membre du comité directeur fédéral)

Chargée de dossier FNASCE : Maryse GARANDEAU

Le groupe de travail s'est réuni le 26 novembre 2020 par visioconférence.

Le bilan de l'année écoulée a ainsi été établi :

- Dix stages étaient programmés pour cette année 2020.
- Deux stages ont pu être publiés et ouverts à l'inscription avant le premier confinement dû à la crise sanitaire de la Covid-19 :
 - « Mise en place d'une comptabilité dans une ASCE » niveau 1 à Poitiers en avril
 - « Manager une équipe en contexte associatif » à St-Médard-en-Jalles en octobre.

À la reprise des activités en présentiel, et compte-tenu du ralentissement de l'épidémie, il a été décidé de maintenir les stages lancés en tout début d'année, en adoptant toutes les mesures de sécurité sanitaire exigées. Toutefois, les stages DDRA pour lesquels aucun engagement extérieur n'avait été pris ont été annulés et reportés, avec l'accord des ASCE d'accueil.

Mise en place d'une comptabilité dans une ASCE

Intervenant	<i>Bruna (trésorière générale FNASCE)</i>
Niveau 1	<i>En mai en visioconférence pour quatre personnes (deux ASCE)</i>
Niveau 2	<i>Les 19 et 20 septembre 2020 à la DREAL Nouvelle Aquitaine à Poitiers (86) pour cinq personnes (trois ASCE)</i>

À noter une intervention spécifique de soutien à la comptabilité pour deux personnes de l'ASCE 92.

Visio comptabilité

Une série de réunions ZOOM « visio comptabilité » sur six mois a été lancée dès le 21 décembre 2020 pour répondre à toutes les questions de comptabilité et de trésorerie des utilisateurs d'Alias Comptabilité.

Tout d'abord pour les trésoriers confirmés jusqu'en mars, elle se poursuivra pour les trésoriers débutants jusqu'à fin mai 2021.

Manager une équipe en contexte associatif

Intervenant	<i>M. Richard MICHEL pour l'organisme « Esprit d'Alliance »</i>
Niveau unique	<i>Du 7 au 9 octobre 2020 au CEREMA D.Ter Sud-Ouest à Saint-Médard-en-Jalles (33) pour six personnes, cinq membres CDF, cinq présidents d'ASCE</i>

Visio ou audio conférence

Pour cette fin d'année, au vu de la reprise au plus fort de la pandémie, il a été mis en place une aide à l'organisation d'une réunion en audio ou visioconférence. Quatre membres du comité directeur fédéral sont disposés à répondre aux questions liées à l'utilisation de ces moyens de communication. Des tutoriels sont en cours d'élaboration et seront publiés sur le site.

Guy LONGUEMARE
Responsable du groupe de travail